

Corinne Rossari
Université de Neuchâtel (Suisse)

Claudia Ricci
Université de Neuchâtel (Suisse)

Ljiljana Dolamic
Université de Neuchâtel (Suisse)

Le conditionnel appliqué à *devoir/dovere* et son potentiel argumentatif

1. INTRODUCTION

Au croisement entre modalité, temporalité et évidentialité, le conditionnel a fait l'objet de nombreuses études qui ont exploré ses liens avec les notions de « prise en charge », de « polyphonie » et de « dialogisme » (voir entre autres Dendale 2000 ; Abouda 2001 ; Kronning 2002, 2013 ; Azzopardi & Bres 2011 ; Bres, Azzopardi & Sarrazin 2012 ; Rossari 2009, 2018). Nous entendons explorer les mécanismes en jeu dans l'application du conditionnel au verbe modal *devoir* lorsque ce dernier est utilisé avec une valeur épistémique. Nous partons de la description de *devoir* au conditionnel comparé au présent par L. Tasmowski et P. Dendale (1994) et P. Dendale (2000), qui voient dans le conditionnel un effet atténuatif ou d'incertitude plus fort que quand le verbe est au présent. Les auteurs arrivent à cette différence de valeur sémantique en détaillant le contexte dans lequel le verbe intervient lorsqu'il est au conditionnel. Dans L. Tasmowski et P. Dendale (1994), il est mentionné qu'avec *devoir* au conditionnel le jugement auquel le locuteur aboutit, à savoir une conclusion établie par inférence à partir de prémisses, est restreint par un cadre de validité (conditionnel hypothétique) ainsi que par une référence à une situation préalable pertinente (prévision, arrangement). La conclusion – qui, en raison de ce cadre de validité, ne peut être conçue comme concomitante aux prémisses (Tasmowski & Dendale, 1994 : 50) – n'est pas assumée par le locuteur en dehors de ce cadre et a, par conséquent, une portée « moins générale » ; la présence du conditionnel véhicule ainsi, d'après ces auteurs, une idée d'incertitude. Nous avons l'impression que cet effet d'incertitude lié au conditionnel n'est pas de mise en français (il s'agirait plutôt du contraire). En revanche, en prenant en compte l'italien, nous relevons une différence, qui semble aller dans le sens de ce que L. Tasmowski et P. Dendale

remarquent pour le français : la forme au conditionnel n'est pas ressentie comme plus forte que celle au présent.

- (1) Je me sens bizarre, qu'est-ce que ça peut bien être ?
Ça *doit* être l'effet de la cortisone ; ne t'inquiète pas, ça va passer.
?Ça *devrait* être l'effet de la cortisone ; ne t'inquiète pas, ça va passer.
- (2) Mi sento strana, cosa sarà ?
*Dev'*essere l'effetto del cortisone ; non ti preoccupare, ti passa.
Dovrebbe essere l'effetto del cortisone ; non ti preoccupare, ti passa.

En français, *devoir* au conditionnel est difficilement interprétable dans ce contexte comparativement au présent, ce qui n'est pas le cas en italien. Cette intuition est corroborée par l'observation des correspondances françaises données pour des occurrences de *dovrebbe* avec valeur épistémique dans *Reverso.net*. Sur 17 occurrences d'emplois épistémiques non ambigus de *dovrebbe*, dans 11 cas, la tournure correspondante utilise une autre forme que *devrait* (la plupart du temps *doit*). Ci-après nous relevons quelques exemples (avec ou sans *devoir* en français) :

- (3) La Spagna è membro della Comunità dal 1987 e ormai *dovrebbe* essere pratica delle questioni riguardanti questa Camera.
'L'Espagne est membre de la Communauté depuis 1987 et *doit* être bien versée dans les affaires concernant cette Assemblée.'
- (4) Williams ormai *dovrebbe* essere in ufficio.
'Williams *doit* déjà être au bureau.'
- (5) Ormai *dovrebbe* essere tornato in sé.
'Il *doit* être redevenu normal maintenant.'
- (6) La tetrodotossina ormai *dovrebbe* essere entrata nel tuo sistema nervoso.
'Cette Tetrodotoxin *doit* s'être diffusée dans ton système.'
- (7) Dobbiamo mandare un chiaro segnale che intendiamo onorare i nostri impegni ed essere in condizione di applicare appieno il protocollo non appena sia entrato in vigore, cosa che ormai *dovrebbe* essere questione di mesi.
'Nous devons faire savoir de manière très claire que nous avons l'intention d'honorer nos engagements et d'être en mesure d'appliquer pleinement le protocole dès son entrée en vigueur, ce qui *est en principe* l'affaire de quelques mois maintenant.'
- (8) Se si è imbarcato sul Rangoon, a quest'ora *dovrebbe* essere a metà strada, verso Hong Kong.
'S'il a pris le Rangoon, il *doit* être près de Hong-Kong.'
- (9) Chi è ? – Non l'ho ancora incontrato, ma *dovrebbe* essere il cantante.
'Qui est-ce ? – Je ne l'ai toujours pas rencontré. Mais je suppose qu'il *doit* être le chanteur.'
- (10) *Dovrebbe* essere il tizio dell'ambasciata russa.
'Ça *doit* être le type de l'ambassade russe.'

Notre propos est d'adopter une démarche de linguistique instrumentée de corpus, fondée sur des analyses statistiques, pour voir :

- si cette intuition se reflète dans les emplois effectifs de *devoir* et *dovere* au conditionnel ;
- si c’est le cas, quelles hypothèses peuvent être faites pour expliquer cette différence.

Pour réaliser ces deux objectifs, nous allons, dans un premier temps, comparer les environnements textuels de *devoir/dovere* au présent avec ceux de ce même verbe au conditionnel et voir si la différence que l’on peut relever entre ces environnements se retrouve avec un autre verbe modal que nous utiliserons comme *tertium comparationis*, le verbe *pouvoir/potere*. Ces environnements textuels seront repérés et analysés dans des corpus de différents genres et époques. Nous travaillerons avec deux macro-genres discursifs – le genre presse et des genres de textes fonctionnels – comparables dans leur visée communicative, à savoir informer¹. Nous utiliserons un corpus de presse et un corpus collectant des essais, des textes de vulgarisation scientifique, des traités pour l’italien et des encyclopédies pour le français. Nous comparerons aussi deux tranches diachroniques : pour le français le XVIII^e et le XXI^e siècle et pour l’italien le XIX^e et le XXI^e siècle².

Pour le français, pour le genre « texte fonctionnel », nous avons pris en compte l’*Encyclopédie* de Diderot et D’Alembert (dorénavant DDA) qui couvre le XVIII^e siècle (23 940 181 tokens), l’année 2005 *in extenso* de l’*Encyclopédie Universalis* (49 859 864 tokens) et l’année 2011 de *Wikipédia* (un article sur onze, 50 369 345 tokens). Pour le genre « presse », nous avons utilisé le corpus constitué par l’année 2008 du quotidien *Le Monde* (20 410 766 tokens). En ce qui concerne l’italien, pour le genre « texte fonctionnel », nous avons constitué un corpus de différents sous-genres de discours d’information couvrant une tranche du XIX^e siècle (essais dans le corpus DiaCORIS de 1860 à 1900, 1 854 877 tokens) et une tranche du XXI^e siècle avec des textes représentant une prose non littéraire (prose académique dans le corpus CORIS, 12 369 636 tokens). Le corpus représentant la presse est constitué de l’année 2002 du quotidien *La Stampa* (31 369 484 tokens).

1. Les corpus donnent par essence une représentation partielle et possiblement partielle d’un état de langue. Le choix de les resserrer autour du macro-genre informatif, qui couvre une large gamme de genres spécifiques (traités, essais, presse, encyclopédies, vulgarisation), permet de couvrir au mieux l’usage de ces formes dans une langue écrite non littéraire. Nous estimons ainsi avoir évité, autant que faire se peut, les biais de corpus.

2. Pour extraire nos données et opérer des calculs statistiques, nous avons utilisé la plateforme BTLC-Primestat conçue par Sacha Diwersy (Diwersy 2014) et le corpus de référence du projet franco-allemand PRESTO. Ce corpus pour la période XVI^e-XX^e siècle a été constitué grâce aux textes issus des bases textuelles suivantes : FRANTEXT (<http://www.frantext.fr>), BVH (Bibliothèques Virtuelles Humanistes, <http://www.bvh.univ-tours.fr>), ARTFL (American and French Research on the Treasury of the French Language, <http://artfl-project.uchicago.edu>) et CEPM (Corpus électronique de la première modernité, <http://www.cpem.paris-sorbonne.fr>). Les ressources et les outils élaborés dans PRESTO ont bénéficié des apports des logiciels LGeRM (lemmatisation de la variation graphique des états anciens du français et lexiques morphologiques, <http://www.atilf.fr/LGeRM>) et Analog (Lay), ainsi que du lexique Morphalou (<http://www.cnrtl.fr/lexiques/morphalou>). Pour l’italien, nous avons eu recours aux corpus CORIS et DiaCORIS, des corpus de référence de l’italien écrit. L’empan de 10 tokens a été choisi dans toutes nos requêtes, car c’est celui qui assure de manière optimale une relation entre le verbe modal et le connecteur.

Dans un deuxième temps, nous voulons avoir une image du degré auquel chacun de ces verbes est usuel dans les deux langues. Nous comparerons alors le genre « presse » avec le genre « non-presse » dans nos corpus italiens et français. Nous regarderons si, dans ces différents corpus, il y en a qui manifestent une sur-représentation de *devoir/dovere* au conditionnel et à tous les autres temps. Nous pourrions ainsi voir si une langue, dans un corpus particulier, fait plus usage d'une forme que l'autre.

Ces deux recherches, dont la première s'inspire de la tradition du contextualisme britannique (v. Léon 2008 pour une présentation générale) et l'autre de la lexicométrie française (Lebart & Salem 1994), permettront :

- d'avoir une représentation des différences de sens entre ces formes au conditionnel et au présent, selon le principe que les accompagnateurs d'une forme donnent des informations sur son identité sémantique ;
- de comparer le degré de familiarité d'une forme donnée selon les corpus en observant, dans chaque langue, des contrastes entre deux déclinaisons de *devoir/dovere* (au conditionnel et à tous les autres temps).

On utilisera, pour la première recherche, le *log-likelihood* (LL³) (Evert 2007) comme mesure de force d'association et, pour la seconde, une mesure de spécificité (Lafon 1980). Ce type de calcul nous permet d'évaluer le degré d'attraction d'une forme avec d'autres items ou l'écart de fréquence d'un item dans différents corpus par rapport à la fréquence attendue si l'on prend en compte l'ensemble des corpus.

Ces deux enquêtes statistiques seront ensuite mises en perspective afin de voir si l'environnement linguistique que nous avons repéré pour une forme donnée est corrélable à l'image qui ressort de son degré de représentativité.

2. ENQUÊTE SUR LES ENVIRONNEMENTS TEXTUELS

Notre première démarche est de voir si les environnements textuels de *devoir* et *dovere* font ressortir une différence entre ces deux formes. Pour cela, à la suite de C. Rossari (2018), nous nous appuyons sur l'étude de leur association spécifique avec le connecteur *mais/ma*. Nous nous centrons sur ce connecteur, car il introduit une hiérarchie discursive entre les séquences qu'il articule, comme l'ont mis en avant les travaux liminaires de J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1977) et O. Ducrot et C. A. Vogt (1979), en indiquant que la valeur argumentative du contenu introduit prévaut sur celle du contenu sur lequel le connecteur enchaîne. Cette hiérarchie a des répercussions sur les modaux qui sont utilisés dans la séquence qui précède ou qui suit *mais/ma*. Nous avons observé dans C. Rossari (2018) que les formes modales préfèrent la position avant ou après *mais* selon

3. Ce calcul donne une indication de probabilité que l'association entre deux items n'est pas fortuite. Plus le score est élevé, plus l'association peut être considérée comme ayant un degré faible de fortuité.

qu'elles véhiculent une contribution sémantique fondée sur le trait [nécessité] ou sur le trait [possibilité]. En l'occurrence, en interrogeant le corpus *Le Monde* (2008), nous avons relevé que *devoir*, qui véhicule le trait [nécessité], est non spécifique de *mais* quand il apparaît à gauche et qu'il est spécifique de *mais* à droite, tandis que *pouvoir*, qui véhicule le trait [possibilité], ne manifeste pas de différence notable entre les deux positions (il est spécifique de *mais* dans les deux cas, avec une valeur plus élevée à droite).

La double perspective variationnelle que nous mettons en place (variation de genre et d'époque) vise à évaluer le degré de stabilité du *pattern* argumentatif constitué avec *mais/ma*. Nous verrons, en effet, que certaines différences ressortissent non seulement aux langues testées mais aussi aux corpus, selon qu'ils représentent la langue de la presse ou un état de langue d'une tranche diachronique donnée ⁴.

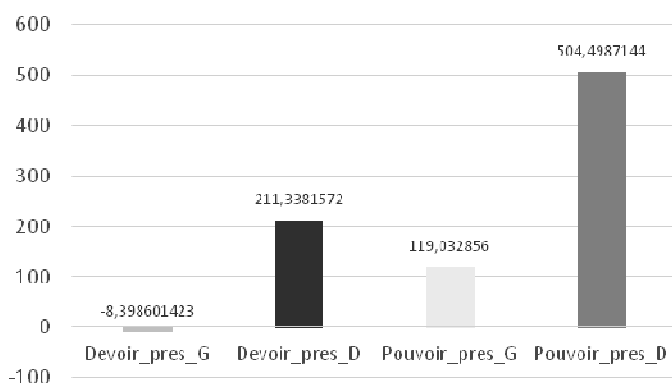


Figure 1 : Log-likelihood (LL) pour *devoir/pouvoir* au présent de l'indicatif en association avec *mais* [*Le Monde* 2008 ; empan gauche/droit de 10 tokens] (Rossari 2018)

L'hypothèse explicative que nous avons conçue est que le trait [nécessité] dont *devoir* est vecteur ⁵ s'accommode mal avec un énoncé qui est mis à l'arrière-plan du discours, comme l'indique *mais*. En revanche, ce même trait est congruent avec une indication selon laquelle le contenu de l'énoncé est celui que le locuteur met à l'avant-plan du discours. Cette hypothèse est corroborée par le degré de spécificité avec *mais* que les adverbess modaux se distinguant par ces deux traits manifestent. Nous avons découvert, dans cette même étude, que *nécessairement*

4. Compte tenu des grandes tendances que les calculs statistiques permettent de faire ressortir, nous estimons que les différences diaphasiques que les différents corpus pourraient faire ressortir n'ont pas d'impact sur les résultats.

5. Nous adhérons à l'analyse de Kronning (1996 : 26-27) selon laquelle *devoir* porte un trait de [nécessité] dans tous ses emplois.

et *forçément*, qui sont vecteurs du trait [nécessité], sont non spécifiques de *mais*, ou moins spécifiques de *mais* à gauche qu'à droite, alors que *peut-être*, qui est vecteur du trait [possibilité], est plus spécifique de *mais* à gauche qu'à droite.

Compte tenu de cet arrière-plan théorique qui, nous le rappelons, pose une corrélation entre l'indication de [nécessité] *vs* de [possibilité] véhiculée par les formes modales et la hiérarchisation opérée par *mais*, nous voulons tester si la différence que nous avons perçue entre *devoir* et *dovere* au conditionnel relève d'une indication de [nécessité] qui serait plus marquée en français qu'en italien. Nous émettons l'hypothèse que, si l'indication de [nécessité] est moins forte en italien qu'en français quand le verbe est au conditionnel, les indices de spécificité du verbe italien et français avec *mais* doivent refléter cette différence.

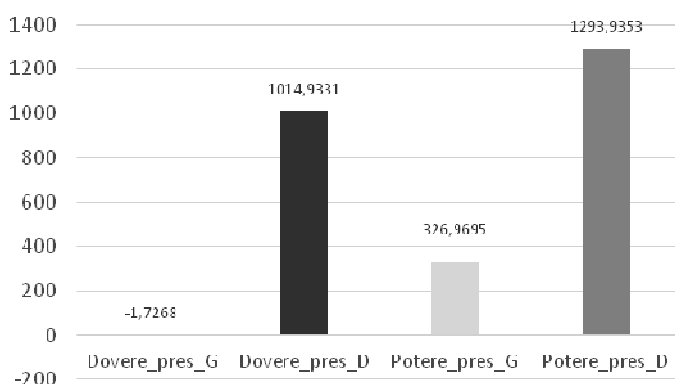


Figure 2 : LL pour *dovere/potere* au présent de l'indicatif en association avec *ma* [La Stampa 2002 ; empan gauche/droit de 10 tokens]

Le Graphique 2 est le pendant du Graphique 1 pour *dovere* et *potere* : il représente la force d'attraction que ces modaux ont avec *ma* selon qu'ils sont à sa gauche ou à sa droite dans un empan de 10 tokens. Au présent, *dovere* n'est pas spécifique de *ma* quand il est à sa gauche, alors qu'il l'est quand il est à sa droite. *Potere* est spécifique de *ma* dans les deux positions avec une préférence pour la position à la droite du connecteur. Compte tenu de ce parallélisme concernant le présent entre français et italien, nous avons réalisé le même type de recherche sur les mêmes corpus avec ces deux verbes au conditionnel, pour voir si cela faisait apparaître la différence attendue (cf. Fig. 3-4).

Les données (Fig. 3) montrent que l'application du conditionnel à *devoir* n'augmente pas son indice de spécificité avec *mais* quand il est positionné à gauche de ce connecteur. À noter que le conditionnel appliqué à *pouvoir*, positionné à gauche de *mais*, rend la forme non spécifique de ce connecteur, alors qu'elle est spécifique au présent. Ces résultats sont cohérents avec l'hypothèse selon laquelle le conditionnel n'affaiblit pas le trait de [nécessité] propre à *devoir*, trait qui le rend peu compatible avec *mais* quand il est à gauche.

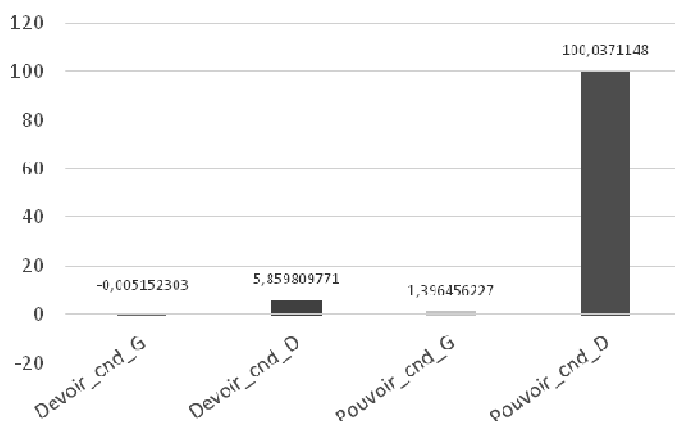


Figure 3 : LL pour *devoir/pouvoir* au conditionnel en association avec *mais* [Le Monde 2008 ; empan gauche/droit de 10 tokens]

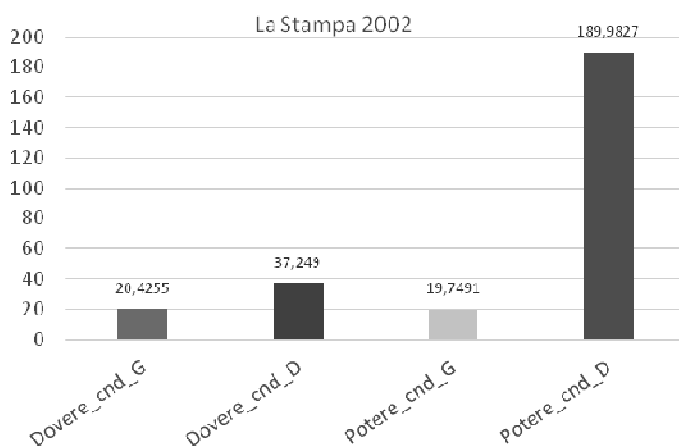


Figure 4 : LL pour *dovere/potere* au conditionnel en association avec *ma* [La Stampa 2002 ; empan gauche/droit de 10 tokens]

Les données de l'italien (Fig. 4) montrent que le conditionnel n'a pas le même effet sur l'indice de spécificité de *dovere* avec *ma*. Le conditionnel « rend » *dovere* spécifique de *ma* quand il est positionné à gauche. Cette différence confirme la plausibilité de l'hypothèse selon laquelle, au conditionnel, *dovere* perd la force de son trait de [nécessité], alors qu'en français ce ne serait pas le cas. En perdant ce trait, le comportement de *dovere* vis-à-vis de *ma* devient semblable à celui de *potere*.

Nous allons à présent voir si cette différence tient en prenant en compte un autre genre de discours recouvrant la même tranche diachronique (XXI^e siècle).

Pour le français, nos recherches ont été faites sur les deux corpus encyclopédiques mentionnés *supra* et pour l’italien sur des corpus de prose académique.

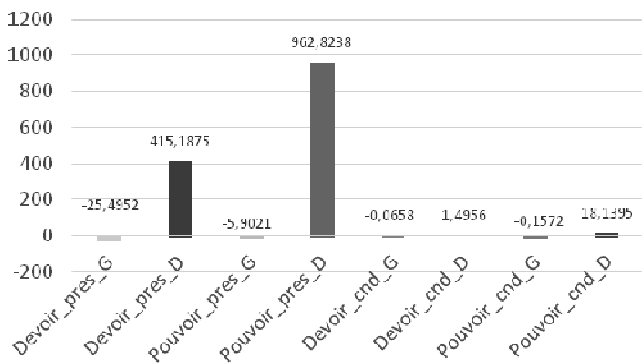


Figure 5 : LL pour *devoir/pouvoir* au présent et au conditionnel [Encyclopédie Universalis 2005]

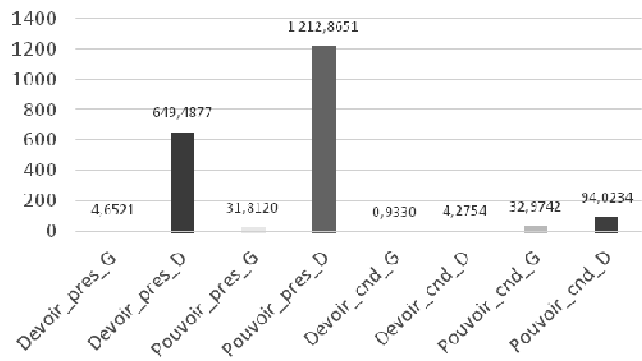


Figure 6 : LL pour *devoir/pouvoir* au présent et au conditionnel [Wikipédia 2011]

Le genre « discours encyclopédique » (Fig. 5-6) ne fait pas ressortir de différence par rapport au genre « presse » en ce qui concerne le rapport que *devoir* entretient avec *mais* selon qu’il est positionné à gauche ou à droite, en comparaison avec *pouvoir*. Les valeurs changent selon les corpus, mais toujours dans la même direction : *devoir* au conditionnel à gauche de *mais* reste non spécifique du connecteur, alors que *pouvoir* peut l’être (il est spécifique au conditionnel comme au présent dans Wikipédia, et non dans Universalis).

En italien (Fig. 7), la variation de genre ne fait pas ressortir davantage une différence de comportement de *dovere* au présent ou au conditionnel par rapport à ce qui ressort des recherches sur le corpus de presse. Alors que *dovere* à gauche

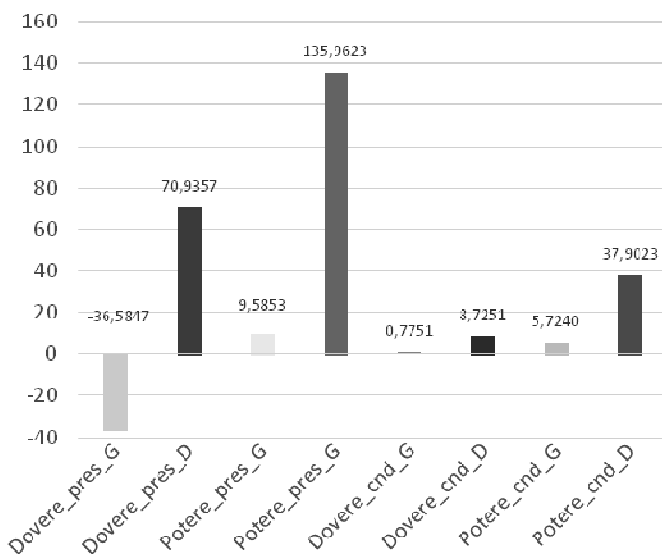


Figure 7 : LL pour *dovere/potere* au présent et au conditionnel [corpus CORIS]

de *mais* est « anti-spécifique », quand il est au conditionnel il devient « neutre » ; *potere*, en revanche, ne fait pas apparaître une telle variation.

À la lumière de ces résultats, observés pour deux genres différents couvrant le même empan temporel, nous pouvons conclure que l'association spécifique du verbe modal avec *mais/ma* fait ressortir une différence de comportement qui s'avère stable entre *devoir* et *dovere* quand le verbe est au conditionnel, différence que nous interprétons, nous le rappelons, comme un indice d'affaiblissement du trait [nécessité] pour *dovere* causé par l'interaction avec le conditionnel.

Notre recherche concernant l'environnement textuel de ces formes va prendre en compte à présent une autre tranche diachronique, le XVIII^e siècle pour le français et le XIX^e siècle pour l'italien. Notre comparaison porte, cette fois, sur les données monolingues, à savoir sur le contraste, ou non, entre ces deux empan en français et en italien. Il n'est, en effet, pas justifiable de comparer les données de deux langues différentes dans une perspective diachronique, compte tenu du fait que les évolutions n'ont aucune raison de se faire parallèlement. Le choix des empan (XVIII^e siècle pour le français, XIX^e siècle pour l'italien) est dicté par les corpus qui représentent le mieux la variété de chaque langue respective dans cet empan temporel. Pour le français, l'encyclopédie DDA nous donne une représentation très consistante de la langue du XVIII^e siècle par la variété de styles et d'auteurs qui la caractérise ; pour l'italien, compte tenu de l'unification très récente de cette langue, qui remonte au début du XIX^e siècle, nous avons privilégié les corpus de cette époque.

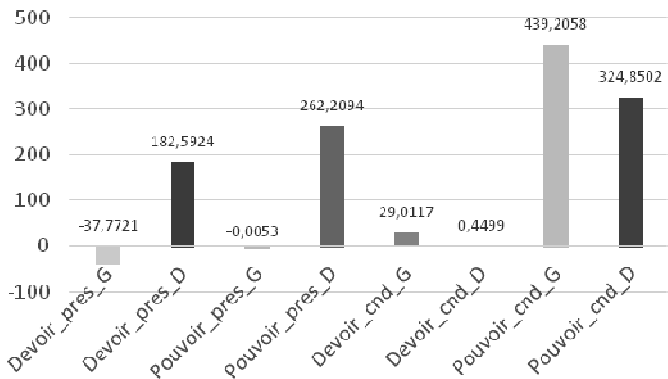


Figure 8 : LL pour *devoir/pouvoir* au présent et au conditionnel [Diderot & d’Alembert]

Cette tranche diachronique (Fig. 8) fait ressortir un contraste avec celle du XXI^e siècle dans le discours encyclopédique. *Devoir* au conditionnel est nettement spécifique de *mais* quand il est positionné à gauche du connecteur, alors qu’aucun autre corpus ne fait état d’une spécificité dans ce cas. Au présent, en revanche, *devoir* a des valeurs de spécificité négatives, congruentes avec celles qu’il reçoit dans les autres corpus.

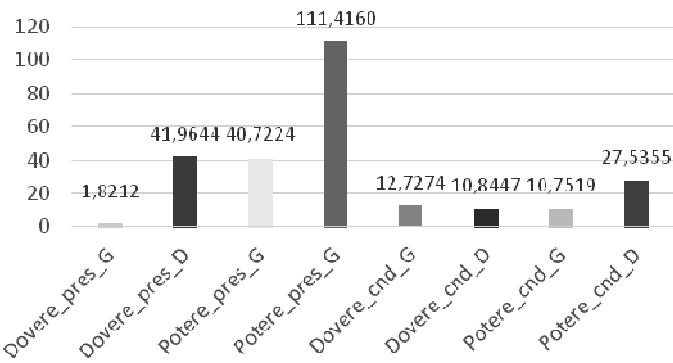


Figure 9 : LL pour *dovere/potere* au présent et au conditionnel [corpus DiaCORIS]

Les résultats (Fig. 9) font apparaître une certaine stabilité concernant *dovere*, à la différence de *devoir*. Au XIX^e siècle, *dovere* (à la gauche de *mais*) au conditionnel a une valeur de spécificité positive comparable à celle qu’il a dans le discours de presse du XXI^e siècle, avec un net écart par rapport à la forme au présent, dont la valeur indique une neutralité. Dans le discours d’information représentant une tranche du XX^e-XXI^e siècle, *dovere* a une valeur neutre au conditionnel. Il y a

toutefois, dans ce cas aussi, un net écart entre cette valeur et la valeur de *dovere* au présent qui est, elle, nettement négative, signe d'anti-spécificité. La tendance reste donc homogène au fil de ces différents corpus : les valeurs de *dovere* au conditionnel à gauche de *ma* sont systématiquement supérieures à celles du verbe au présent dans la même position.

Nous retenons de ces études uniquement le point qui paraît en décalage avec notre hypothèse : dans DDA, *devoir* reçoit un indice positif quand il est utilisé au conditionnel à gauche de *mais*. Nous y reviendrons à la suite du deuxième volet de cette recherche qui porte sur l'image du degré auquel *dovere* et *devoir* sont usuels dans chacune des deux langues, selon les corpus.

3. ENQUÊTES SUR LE DEGRÉ DE REPRÉSENTATIVITÉ

Nous allons comparer, dans cette section, le corpus du genre « presse » avec ceux relatifs au genre « non-presse » en français et en italien, pour voir si *devoir/dovere* au conditionnel, et à tous les autres temps, est sur- ou sous-représenté. Pour mettre en évidence la sous- ou sur-représentation de ces verbes dans ces corpus, nous utilisons la mesure de spécificité (qui, nous le rappelons, compare la fréquence d'un item dans les différents corpus en la mettant en relation avec sa fréquence dans l'ensemble des corpus). Cela nous donnera des bases pour établir une corrélation entre les différences constatées concernant les environnements textuels et le degré de familiarité avec lequel le modal est utilisé dans chaque genre et dans chaque langue.

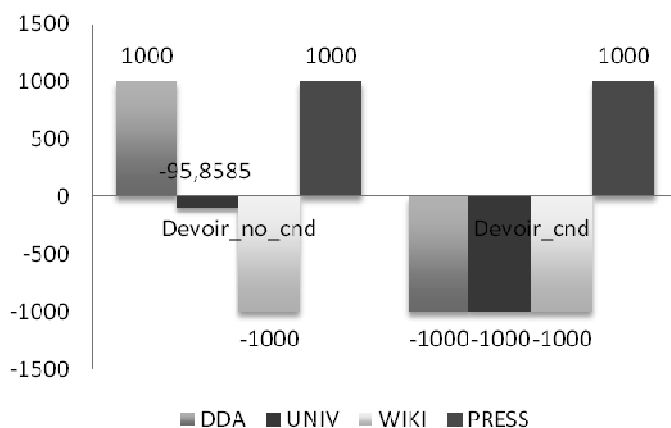


Figure 10 : Indices de représentativité de *devoir* au conditionnel et à tous les autres temps dans tous les corpus

Le graphe des spécificités (Fig. 10) fait apparaître de forts contrastes de représentativité : *devoir* est très fortement sous- ou sur-représenté (la valeur

de 1 000 tend vers l'infini et la valeur de 2 est le seuil de banalité) : il ressort donc comme faisant partie du « lexique » de la presse ⁶, tous temps confondus, et de celui de DDA, à tous les temps hors conditionnel, et non de celui des encyclopédies du XXI^e siècle, qu'il soit au conditionnel ou non.

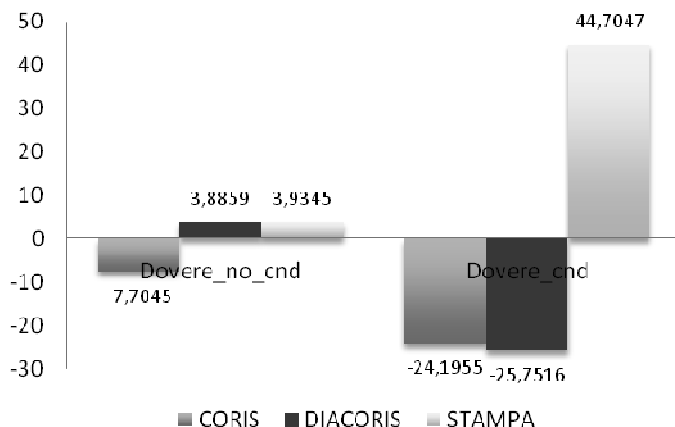


Figure 11 : Indices de représentativité de *dovere* au conditionnel et à tous les autres temps dans tous les corpus

En italien (Fig. 11), les contrastes entre sous- et sur-représentation selon les corpus sont beaucoup moins forts (aucune valeur ne tend vers l'infini). On relève aussi une différence entre *dovere* au conditionnel et aux autres temps : dans la presse, il est sur-représenté avec une valeur de 44 au conditionnel et une valeur de 4 (à peine au-dessus du seuil de banalité) pour les autres temps.

Ces résultats font voir un contraste entre les corpus français et italiens : *devoir* au conditionnel en français ne se démarque pas de *devoir* à tous les autres temps (sauf pour DDA), alors qu'en italien, c'est le cas. L'usage de *dovere* au conditionnel paraît être un trait stylistique de la presse, compte tenu du contraste que l'on constate avec son usage à tous les autres temps. En français, dans la mesure où les deux (conditionnel + autres temps) sont sur-représentés dans la presse, il n'y a pas de déséquilibre qui montrerait que *devoir* au conditionnel tend à devenir une forme convenue du genre presse. C'est *devoir* (tout court) qui paraît en être une.

Un autre indice qui pourrait être interprété dans ce sens est le contraste en français entre la sous-représentation de *devoir* au conditionnel et la sur-représentation de son usage à tous les autres temps dans DDA. Dans ce corpus, la forme « atypique » est le conditionnel. Il n'y a donc pas de corpus qui fasse

6. Nous avons testé trois corpus de presse pour lesquels nous avons obtenu des résultats analogues : *Le Monde* (2008), *Le Figaro* (2008) et *Sud-Ouest* (2002).

apparaître *devoir* au conditionnel comme une forme typique (au détriment de son usage à tous les autres temps), à la différence du corpus de presse contemporaine italienne qui en fait une forme typique.

4. MISE EN PERSPECTIVE DES DEUX ENQUÊTES STATISTIQUES

Les deux enquêtes statistiques que nous avons menées font ressortir une corrélation entre l'environnement textuel de chacune de ces formes et leur représentativité dans les corpus.

En français (mis à part DDA), *devoir* n'est jamais un cooccurent spécifique gauche de *mais* et le conditionnel ne change pas cette donnée ; parallèlement, on ne constate pas de différence dans sa représentativité entre son emploi au conditionnel et celui à tous les autres temps. Dans DDA, on constate une différence de comportement : au conditionnel, *devoir* est sous-représenté et, parallèlement, DDA est le seul corpus qui le fasse ressortir comme cooccurent spécifique gauche de *mais*. Cela peut être lié au fait (i) que la palette des valeurs de *devoir* est plus restreinte dans ce corpus du XVIII^e siècle – *devoir* véhiculant surtout une valeur de nécessité/obligation – et (ii) que le conditionnel lui donne une valeur hypothétique, comme dans l'exemple suivant :

- (11) AVEUGLE AVEUGLE, adj. pris subst. se dit d'une personne privée de la vue. Cette privation *devrait*, suivant l'analogie, s'appeller aveuglement ; mais ce mot n'est usité que dans un sens moral & figuré [...]. (DDA)

Cela le rend compatible avec une suite en *mais*, compte tenu du fait que le premier membre peut être compris comme mis en retrait (étant donné son caractère hypothétique) dans la suite du discours. Un tri manuel des occurrences effectué par échantillonnage de 50 occurrences, visant à établir les différentes valeurs de *devoir* dans l'ensemble des corpus consultés, confirme cette différence ⁷ :

- dans les corpus encyclopédiques,
 - DDA se distingue par le fait que 100 % des occurrences de *devoir* au conditionnel ont une valeur de nécessité/obligation hypothétique ;
 - dans Universalis, 65 % des occurrences sont de type nécessité/obligation hypothétique, les occurrences restantes sont de type prévision (estimation de probabilité sur un état de choses à venir) ;
 - dans Wikipédia, les occurrences à valeur hypothétique tombent à 50 %, les occurrences restantes étant du type prévision ;
 - dans la presse, la grande majorité des occurrences (90 %) est du type prévision.
- (12) Le ministère de la justice a transmis lundi 9 juin, au Conseil d'État un avant-projet de loi pénitentiaire qui *devrait* être présenté au Parlement à l'automne. (Le Monde 2008)

7. Nous tenons à remercier Iveta Dinžíková pour sa collaboration au tri manuel des occurrences en français.

Cet emploi n'a pas été recensé dans l'échantillon analysé pour DDA. La valeur future que prend *devoir* le rend particulièrement approprié pour communiquer sur l'actualité, ce qui expliquerait sa sur-représentativité dans les corpus de presse.

En synthèse, l'emploi du conditionnel appliqué à *devoir* fait ressortir une différence selon les corpus en français : dans DDA, c'est avant tout la valeur hypothétique du conditionnel qui est sollicitée ; dans *Le Monde*, c'est la valeur prévisionnelle. La mise en retrait imposée par *mais* se justifie nettement moins si le conditionnel ne véhicule pas à proprement parler une hypothèse. Par ailleurs, dans le corpus du XVIII^e siècle, au présent, *devoir* véhicule avant tout une valeur de nécessité/obligation, ce qui le rend particulièrement peu propice à figurer dans l'environnement gauche de *mais* (cf. la valeur LL -27, qui signifie une désattraction), alors que, dans le corpus de presse du XXI^e siècle, la palette de valeurs qu'il véhicule le rend moins « hostile » à l'environnement gauche de *mais* (la valeur LL est de -8 dans le corpus *Le Monde*, cf. Fig. 1).

En italien, on a constaté, d'une part, la sur-représentation de *dovere* au conditionnel dans le corpus de presse, mais sans que l'écart avec les autres temps soit aussi marqué qu'en français et, d'autre part, un changement d'environnement textuel quand il est au conditionnel (il est plus spécifique de *ma* en tant que cooccurrent gauche qu'il ne l'est au présent). L'application du conditionnel à *dovere* pourrait alors être interprétée comme n'affectant pas la palette des valeurs qu'il peut transmettre, mais comme affaiblissant ses différentes valeurs (nécessité/obligation, épistémique, future). Sur un échantillonnage de 50 occurrences au conditionnel, 2 sont de type épistémique, 22 de type nécessité/obligation et 26 futures. Cela expliquerait alors le changement d'environnement textuel constaté : le conditionnel affaiblit chacune de ces valeurs, ce qui rend le verbe plus compatible avec une suite en *ma* indiquant que la séquence qui précède est à l'arrière-plan du discours.

Au présent, sur un échantillon de 60 occurrences en français, on recense 70 % de *devoir* avec une valeur de nécessité/obligation, 18.3 % avec une valeur future et 5 % avec une valeur épistémique, le reste ayant une valeur lexicale (du type *devoir quelque chose à quelqu'un*) ; en italien, sur 60 occurrences, le pourcentage est le suivant : 91.6 % d'emplois de nécessité/obligation, 3.3 % d'emplois futurs, 3.3 % d'emplois épistémiques. En français, l'application du conditionnel à *devoir* provoque donc un net déséquilibre en faveur des emplois futurs.

5. CONCLUSIONS

Parties d'une différence de valeur entre *devoir* et *dovere* au conditionnel, le premier semblant plus fortement associé au trait [nécessité] que le second, nous avons voulu tester la manifestation de celle-ci dans les variations que l'on peut

repérer grâce à deux types d'enquêtes statistiques sur des corpus de genres et d'empans diachroniques différents.

Nous avons croisé les résultats des enquêtes sur l'environnement textuel de ces formes, qui mettent en évidence leur degré d'association au connecteur *mais/ma* selon qu'elles sont positionnées à sa droite ou à sa gauche, avec les résultats issus des requêtes nous permettant de juger de leur représentativité selon que les verbes sont utilisés au conditionnel ou aux autres temps.

L'interprétation que nous avons faite de ces requêtes, ainsi que du codage des exemples qui en sont issus, nous a conduites à envisager que deux paramètres sont à l'origine de la différence observée entre français et italien. Un des paramètres concerne les valeurs que le verbe peut prendre en français et en italien, quand il est au conditionnel ou au présent. En italien, le conditionnel ne modifie pas la palette des valeurs que *dovere* peut prendre, mais il en atténue la force. En français, le conditionnel semble restreindre cette palette à une valeur de prévision, qui s'accommode mal d'une mise à l'arrière-plan du contenu sur lequel la prévision porte. L'autre paramètre concerne la valeur même que le conditionnel peut prendre quand il se greffe sur *devoir*. Nous avons relevé que, dans le corpus du XVIII^e siècle, appliqué à *devoir*, le conditionnel est majoritairement interprété comme hypothétique – ce qui explique l'attraction inattendue entre cette forme et *mais* quand elle est positionnée à gauche du connecteur –, alors que, dans la presse, il a une valeur future. Ce deuxième paramètre permet de rendre compte des différences en français entre les deux empans diachroniques testés.

La différence de laquelle nous sommes parties concernant un trait de [nécessité] plus fortement marqué avec *devoir* qu'avec *dovere* au conditionnel serait ainsi issue de la valeur de prévision que le corpus de presse fait apparaître comme largement majoritaire en français. En italien, en revanche, le conditionnel ne semble pas avoir cet effet restrictif : il est utilisé comme atténuateur quelle que soit la valeur que peut prendre le verbe.

Références bibliographiques

- [BTLC] *Base Textuelle Lexicométrique de Cologne (BTLC)*. Plate-forme électronique. [<http://persan.rom.uni-koeln.de/btlsc/>]
- [CORIS-DIACORIS] *Corpus de référence de l'Italien écrit*, Université de Bologne. [http://corpora.dslo.unibo.it/coris_ita.html]
- [PRESTO] *Évolution du système prépositionnel du français (2013-2017)*, Agence Nationale de la Recherche & Deutsche Forschungsgemeinschaft. [<http://prest0.ens-lyon.fr>]
- [REVERSO] <http://context.reverso.net>
- ABOUDA L. (2001), « Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel : un traitement unitaire », dans P. Dendale & L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 277-294.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1977), « Deux *mais* en français ? », *Lingua* 43, 23-40.

- AZZOPARDI S. & BRES J. (2011), « Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent) », *Cahiers de praxématique* 56, 53-76.
- BRES J., AZZOPARDI S. & SARRAZIN S. (2012), « Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales », *Faits de langues* 40 (2), 37-43.
- DENDALE P. (2000), « Devoir épistémique à l'indicatif et au conditionnel : inférence ou prédiction ? », dans A. Englebert (éd.), *Actes du 22^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, Bruxelles (Belgique), Tübingen, Niemeyer, 159-170.
- DIWERSY S. (2014), *Corpus diachronique de la presse française* : base textuelle créée dans le cadre du projet ANR-DFG PRESTO, Institut des Langues Romanes, Université de Cologne.
- DUCROT O. & VOGT C. A. (1979), « De *magis* à *mais* : une hypothèse sémantique », *Revue de linguistique romane* 43, 317-341.
- EVERT S. (2007), "Corpora and collocations", Extended Manuscript of Chapter 58 of A. Lüdeling & M. Kytö (2008), *Corpus Linguistics: An International Handbook*, Berlin, Mouton de Gruyter. [disponible en ligne]
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala/Stockholm, Almqvist & Wiksell International.
- KRONNING H. (2002), « Le conditionnel <journalistique> : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk forum* 16 (2), 561-575.
- KRONNING H. (2013), « Il condizionale epistemico di attribuzione in italiano », *La lingua italiana. Storia, strutture, testi. Rivista internazionale* IX, 125-142.
- LAFON P. (1980), « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots* 1, 127-165.
- LEBART L. & SALEM A. (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- LÉON J. (2008), « Aux sources de la <Corpus Linguistics> : Firth et la London School », *Langages* 171, 12-33.
- ROSSARI C. (2009), « Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? », *Tranel* 51, 75-96.
- ROSSARI C. (2018), "The representation of modal meaning of French sentence adverbs in a qualitative and quantitative approach", *Linguistik online* 92 (5), 235-256.
- TASMOWSKI L. & DENDALE P. (1994), « *Pouvoir_E* : un marqueur d'évidentialité », *Langue française* 102, 41-55.